



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, CARIOU Philippe, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, GOURVES Muriel, HERFAUT Denis, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, LE BOSSER Olivia, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie

POUVOIRS : ont donné pouvoir FRANCHETEAU Laurent à ROUE Christian, MARTIN Corinne à CASELLINO Mona, BERTHOLOM Cyril à HERFAUT Denis, MILIN Claudine à CORNIC Karine, KERNEVEZ Marie-Hélène à ARZUR Yvon

ABSENTE/EXCUSEE : CARLIER Morgane

Secrétaire de séance : Monsieur SIMON Mikaël

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 14
DATE DE LA CONVOCATION : 21 JUIN 2024
DATE D'AFFICHAGE : 21 JUIN 2024

DCM N°2024-3-13

Objet : Groupe scolaire René Tressard : Convention d'occupation des locaux scolaires

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Par délibération n°2024-1-8, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation des locaux scolaires.

Il conviendrait de la compléter comme suit :

- Domaine communal accessible au scolaire : gymnase de Bellevue, terrain principal de football, City stade, terrain de basket et structures de jeux.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

- **Approuve la convention la convention d'occupation des locaux scolaire,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer la dite convention.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Le Maire, David DEL NERO